



Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	8 communes du bord du Cher	Référence : 41_E_04	Date Date : mars 2010

Opération zéro pesticide sur les bords du Cher (41)

Objectif zéro pesticide
dans nos villes et villages

le Grenelle Environnement

Historique/Contexte	<p>« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est une opération lancée par Loiret Nature Environnement (LNE) en 2005 dans le Loiret, reprise en 2009 par l'association Sologne Nature Environnement.</p> <p>Elle propose un accompagnement technique et sur le plan de la communication aux communes de Sologne qui souhaitent supprimer à terme leur utilisation de pesticide pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.</p>
Calendrier	<p>-23/02/1/2010 : signature groupée de la Charte d'engagement écocitoyen par 8 communes du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.</p> <p>-Accompagnement prévu sur 2 ans (2010-2011)</p>
Territoire	Châtres-sur-Cher, Langon, Noyers-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Gièvres, Selles-sur-Cher, Villefranche-sur-Cher et La Chapelle-Montmartin, adhérente au pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais
Maître d'ouvrage	Communes
Maître d'œuvre	Sologne Nature Environnement (SNE) et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) de la région Centre
Objectifs	<p>-Supprimer progressivement l'utilisation des pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts en recourant à des techniques alternatives</p> <p>-Sensibiliser la population et communiquer sur la démarche de la commune au moyen d'animations et d'outils de sensibilisation</p>
Contenu	<p>-Formation des agents communaux aux techniques alternatives : méthodes préventives (paillage, balayage, plantes couvre-sol) et curatives (désherbage mécanique et thermique)</p> <p>-Mise en place d'un plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires</p>
Difficultés	Faire accepter la présence d'herbes spontanées dans la commune
Sensibilisation	<p>Les actions de sensibilisation et de communication réalisées par Sologne Nature Environnement ont pour but d'expliquer et de valoriser la démarche entreprise par la commune. Il s'agit notamment d'améliorer l'acceptation des herbes spontanées, qui ont une plus grande place dans une commune « Zéro pesticide ». Ces actions seront déclinées de la façon suivante :</p> <p>-sensibilisation des élus et personnels concernés par la démarche</p> <p>-animations scolaires et grand public</p> <p>-conférences-débat sur le thème des pesticides</p>



le Grenelle Environnement

	<ul style="list-style-type: none"> -sorties à la découverte des herbes folles -articles pour le bulletin municipal et la presse -participation à la vie locale (marchés bio, comités de quartier...)
Coût de l'opération	Coût moyen de 8000€ par commune sur 2 ans pour l'accompagnement technique et communication.
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - partenaires SNE et la FREDON Centre prennent en charge 20% -l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne soutient le projet à hauteur de 30%, -chaque commune ne prend en charge que 50% du coût réel de l'opération.
Dispositif-cadre	DCE / Plan Ecophyto 2018
Finalités du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
Évaluation	<p>Adhésion des habitants à la démarche</p> <p>Participation aux actions de sensibilisation (animations, conférences...)</p> <p>Suivi de la biodiversité sur la zone pilote</p>
Singularité	Association de communes volontaires qui permet de minimiser les coûts induits par le programme et de mutualiser les outils et les formations techniques
Contacts	Lorraine BOURGET, Sologne Nature Environnement Référénts Zéro pesticide de chaque commune
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50